



## **Assemblée générale mixte du 27 mai 2021**

### **Compte-Rendu**

*Paris, le 31 mai 2021*

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de la société Korian s'est réunie le 27 mai 2021, sous la présidence de M. Jean-Pierre Duprieu.

Dans le contexte de la crise sanitaire liée à la Covid-19, et conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-321 publiée le 25 mars 2020 telle que modifiée et prorogée par l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020 et le décret n°2021-255 du 9 mars 2021, l'Assemblée générale s'est tenue à huis clos, hors la présence physique de ses actionnaires ou des autres personnes ayant le droit d'y assister, et a été retransmise en direct sur le site [www.korian.com](http://www.korian.com). L'Assemblée générale a adopté l'ensemble des 23 résolutions soumises à son vote.

L'Assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice 2020 et a décidé le versement d'un dividende de 0,30 € par action avec une option pour un paiement dudit dividende en actions nouvelles de la Société. Cette option est ouverte du 8 juin au 25 juin 2021 inclus et, pour les actionnaires qui feraient ce choix, les actions nouvelles seront émises à un prix unitaire de 30,14 €. La mise en paiement en numéraire et la livraison des actions nouvelles auront lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

L'Assemblée générale a exprimé un vote favorable sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice 2020. L'Assemblée générale a également approuvé les informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux figurant dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise ainsi que la politique de rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2021.

Les actionnaires ont approuvé les renouvellements des mandats d'administrateur de Predica Prévoyance Dialogue du Crédit Agricole SA, de Holding Malakoff Humanis SA et de Mme Catherine Soubie pour une durée de trois ans et ratifié la cooptation de M. Guillaume Bouhours en qualité d'administrateur pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ils ont également renouvelé le mandat de co-Commissaire aux comptes titulaire de Mazars SA pour une durée de six exercices.

Les actionnaires ont par ailleurs voté en faveur des délégations et autorisations financières consenties au Conseil d'administration et des modifications statutaires principalement en vue d'une mise en conformité avec les nouvelles dispositions législatives et règlementaires.



A l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration a décidé, dans le cadre de la 18<sup>ème</sup> résolution votée par l'Assemblée générale, de procéder, au cours des dix-huit prochains mois, à des rachats d'actions Korian pour un montant maximal de 787 786 125 euros et dans la limite de 10% des actions composant le capital social<sup>(1)</sup>.

Les résultats complets des votes ainsi que les présentations aux actionnaires sont disponibles sur le site internet [www.korian.com](http://www.korian.com).

**Prochains évènements :**

**28 juin 2021 – Journée investisseurs**

**29 juillet 2021 – Résultats semestriels 2021 et réunion SFAF par audio webcast**

**À propos de Korian**

Korian, premier Groupe européen de Soins au service des personnes âgées et fragiles.  
[www.korian.com](http://www.korian.com)

**Korian est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris depuis novembre 2006 et fait partie des indices suivants : SBF 120, CAC Health Care, CAC Mid 60, CAC Mid & Small et MSCI Global Small Cap**

**Ticker Euronext : KORI - ISIN : FR0010386334 – Reuters : KORI.PA – Bloomberg : KORI.FP**

**CONTACTS INVESTISSEURS**

**Sarah Mingham**

Directrice des Relations Investisseurs et des Financements  
[sarah.mingham@korian.com](mailto:sarah.mingham@korian.com)  
Tél : +33 (0)1 55 37 53 55

**Carole Alexandre**

Directrice Adjointe des Relations Investisseurs  
[carole.alexandre@korian.com](mailto:carole.alexandre@korian.com)  
Tél : +33 (0)7 64 65 22 44

**CONTACTS MÉDIA**

**Jean-Marc Plantade**

Directeur des relations presse  
[jean-marc.plantade@korian.fr](mailto:jean-marc.plantade@korian.fr)  
Tél : +33 (0)7 62 90 32 58

**Cyrille Lachèvre**

Directeur adjoint des relations presse  
[cyrille.lachevre@korian.fr](mailto:cyrille.lachevre@korian.fr)  
Tél : +33 (0)7 61 53 54 86

**Marjorie Castoriadis**

Responsable relations médias  
[marjorie.castoriadis@korian.fr](mailto:marjorie.castoriadis@korian.fr)  
Tél : +33 (0)7 63 59 88 81

<sup>(1)</sup> Le Document d'Enregistrement Universel de Korian déposé auprès de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) le 21 avril 2021 comprend, pages 364 et 365, l'intégralité des informations devant figurer dans le descriptif du programme de rachat d'actions tel que prévu par l'article 241-2 du Règlement général de l'AMF.